

L'environnement mobilise les propriétaires de la plage et du lac

Les membres de l'Association des propriétaires de Biscarrosse plage et du lac (APBPL) se sont réunis pour leur rendez-vous annuel, à l'occasion de l'assemblée générale au Cinéma l'Atlantique.



Le maire Alain Dudon et le conférencier Laurent Pikhahn.

● BISCARROSSE

Le président Jean-François Vieuille a rappelé les objectifs de cette rencontre : « c'est au cours de cette réunion que nous pouvons contribuer à corriger, faire évoluer et peut-être redimensionner ou du moins réajuster à travers nos critiques, nos réflexions et nos suggestions, les pro-

jets en étude, les chantiers en cours, les enquêtes en perspective ou tout simplement nous positionner dans l'existant du microcosme plagiste. »

Afin de se doter d'un référentiel méthodologique d'analyse, d'intervention et d'évaluation prospective, le conseil d'administration a confié à Jean-Michel Ducourneau, l'élaboration d'une grille d'actions thématiques déclinée en 8 modules et couvrant la

globalité situationnelle de Biscarrosse Plage :

- Sécurité publique ;
- Loisirs, culture, sports ;
- Aide à la personne ;
- Santé, assistance sanitaire ;
- Environnement, bien-être ;
- Economie, commerce, artisanat ;
- Habitat, urbanisme, population.

Les propriétaires de la plage et du lac ont décerné leur trophée annuel

traditionnel à Michelle Parent, honorée pour sa carrière professionnelle d'agent territorial de la commune (elle partira à la retraite en mai 2017) et pour son engagement bénévole dans la vie associative locale.

Très sensibles aux questions environnementales, les adhérents ont écouté et débattu avec Laurent Pikhahn, technicien chargé des eaux et rivières à la Communauté des communes des grands lacs (CDCGL), venu animer une conférence sur la gestion des lacs du Bassin Versant Nord du Pays de Born. L'intervenant a présenté le SIRIL ou le Système d'Information Relat Interlacs. Ce dispositif renseigne par télégestion sur les volumes hydrauliques transitant par les ouvrages de régulation (les écluses), pour établir le bilan hydrique de la nappe d'eau concernée. Il ressort que la capacité fonctionnelle maximale d'écoulement vers l'aval est conditionnée par la pluviométrie, et l'évapotranspiration consubstantielle avec l'intensité et la durée du rayonnement solaire estival. Pour information, sur 500 millions de mètres cube d'eau, le débit total du lac de Cazaux-Sanguinac est de 30.000 mètres cube quotidiens et son prélèvement annuel d'eau potable ne représente que 4 millions de tonnes. D'autres facteurs tels que l'imperméabilisation et la modification de l'occupation des sols influencent la réduction du niveau lacustre.



Le président Jean-François Vieuille a félicité Michelle Parent.

© Dominique BOUDET

En 2014, l'intercommunalité des Grands Lacs a installé le SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux), sous l'autorité du préfet des Landes afin d'établir et de faire respecter un protocole de vigilance et d'alerte. Face à l'inévitable problématique du réchauffement climatique n'existent que des hypothèses utopiques selon Laurent Pikhahn, pour réguler l'évasion hydrométrique lacustre ; comme la création de zones de rétention en amont de écluses ou d'un exutoire vers l'océan ou encore l'édification de barrages proportionnels aux volumes en présence. En conclusion, il faudra s'adapter et vivre avec le phénomène constaté ou bien

s'orienter vers une relocalisation intérieure des constructions comme pour la gestion prévisionnelle du trait de côte littorale face à l'érosion dunaire. Alain Dudon, maire de Biscarrosse et président de la CDCGL a été sollicité pour répondre aux interrogations des propriétaires de la Plage et du Lac, principalement sur les sujets concernant les pistes cyclables, le stationnement et l'insuffisance de parkings, la vitesse urbaine excessive, la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (ROM) et la sécurité des proches événements festifs qui seront solidement encadrés par les forces de l'ordre.

Dominique BOUDET